

1941 et assistance populaire. **L. Fernandage saint-nicolas**. But: création de dispensaires, outvriers, gynécités et institution d'assistance populaire sous forme de cercle d'études, conférences, bibliothèques. Siège social: 121 bis, rue Florent-Evrard, Carvin.

27 mars 1950. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. **Association amicale des anciens élèves des frères et des écoles libres**. But: entreprendre toute action susceptible d'aider et de développer l'enseignement chrétien. Siège social: école Saint-Jean, 40, rue du Castillet, Perpignan.

27 mars 1950. Déclaration à la préfecture de Toulouse. L'Étoile sportive Bonney change son titre en **Étoile cycliste Bonney et avenue de Lyon** et renouvelle son bureau. Siège social: 91, faubourg Bonney, Toulouse.

27 mars 1950. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Union départementale de la protection civile**. But: assurer, en accord avec les pouvoirs publics, la coordination des mesures de protection civile et maintenir les traditions d'honneur, de dévouement et d'esprit de camaraderie acquises au cours des épreuves de la guerre. Siège social: 40, passage Saint-Charles, Versailles.

27 mars 1950. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Commerce-Sport**. But: favoriser le sport. Siège social: 25, rue Sainte-Victoire, Marseille.

27 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Association culturelle franco-turque**. But: contribuer à conserver et à développer la culture française dans les milieux intellectuels turcs; créer à Paris un foyer capable d'accueillir les intellectuels turcs et leur fournir tous renseignements nécessaires pour leur entrée et leur perfectionnement dans les universités ou écoles françaises, ainsi que dans les hôpitaux et centres techniques divers; généralement, préparer les échanges intellectuels entre les deux pays par de plus étroites et faciles relations culturelles. Siège social: 57, rue de Rivoli, Paris.

28 mars 1950. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Comité de rugby du Pothou**. But: régenter et développer le rugby dans l'ensemble de son territoire. Siège social: 7, rempart de l'Est, à Angoulême.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 46 août 1901, décret-loi du 12 avril 1959.)

15 janvier 1950. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de Maine-et-Loire le 6 mars 1950.) **Union générale des travailleurs espagnols en exil**. But: grouper tous les travailleurs espagnols résidant dans le département de Maine-et-Loire. Siège social: chez M. Guillen, Bas-Malaguais, Tréziac.

2 février 1950. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture du Gers le 10 mars 1950.) **Solidarité internationale antifasciste**. But: secours aux nécessiteux et victimes du fascisme. Siège social: 3, rue des Pénilents-Rieux, à Auch.

22 février 1950. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de Montauban le 23 mars 1950.) **Union générale des travailleurs espagnols en exil** (groupe départemental). But: pratique de la solidarité morale et matérielle parmi ses adhérents. Siège social: 1, rue de la Comédie, à Montauban.

1941. Siège social: 21, boulevard Haussmann, Paris.

21 mars 1950. Déclaration à la préfecture de Foix. **Société de pêche de l'hospitalet**. But: lutter contre le braconnage et la pollution des rivières, encourager la surveillance, assurer la destruction des animaux nuisibles et le repeuplement des cours d'eau. Siège social: mairie de l'hospitalet.

21 mars 1950. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. **Entente bouliste laurentine**. But: pratique du sport des boules dit « pétauque ». Siège social: café des Voyageurs, rue Arago, à Saint-Laurent-de-la-Salanque.

21 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. Le **Centre dramatique** transfère son siège social du 24, rue Victor-Nohr, à Neuilly-sur-Seine, au 98, boulevard Kellermann, à Paris.

22 mars 1950. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Amicale des anciens des foyers d'accueil**. But: regrouper dans l'ambiance qui les réunissait des jeunes de différents milieux pour un développement culturel et social. Siège social: chez M. Julia, 43, rue des Grès, Clermont-Ferrand.

22 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Caravane Notre-Dame-de-la-Montagne**. But: développement physique et moral de la jeunesse, jeunes gens et jeunes filles, par la pratique des sports de montagne et toutes autres activités s'y rapportant. Siège social: 41, avenue Aristide-Briand, l'Hay-les-Roses.

22 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Omnisports laurentins**. But: pratique de tous les sports. Siège social: Bar Marius, avenue Général-Leclerc, Saint-Laurent-du-Var.

22 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellaudun. **Association de propriétaires de chasse de Saint-Hilaire-sur-Yerre**. But: recensement du gibier, sa préservation, et répression du braconnage. Siège social: mairie de Saint-Hilaire-sur-Yerre.

22 mars 1950. Déclaration à la préfecture de la Haute-Savoie. **Les Cars de la rampe**. But: développement des dispositions artistiques et littéraires de ses membres. Siège social: café de la Grenette, Rumilly.

23 mars 1950. Déclaration à la préfecture de Lous-le-Sautier. **Union bouliste arinthodienne**. But: grouper les amateurs du sport boules et en favoriser son développement. Siège social: chez M. Bouquet (Charles), café, à Arinthod.

23 mars 1950. Déclaration à la préfecture des Hautes-Alpes. **Union sportive durbonnaise**. But: pratique des sports. Siège social: chez M. Rougier, président; Saint-Julien-en-Beauchêne.

25 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Pontféro. L'Association amicale des anciens élèves de l'école apostolique de Notre-Dame de Montmédiann modifie ses statuts et change son titre, qui devient **Amicale des anciens de Montmédiann**. Siège social: école apostolique de Notre-Dame de Montmédiann, commune de Saint-Wilz.

25 mars 1950. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Association familiale rurale de Thieffesse**. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales; respect de la moralité publique; lutte contre les fléaux sociaux; développer le sens familial par une propagande et un enseignement appropriés; développer toutes œuvres d'entraide familiale. Siège social: mairie de Thieffesse.

Extrait Journal officiel du 4 Avril 1950